

I caution readers of this article to keep in mind that some of the contributors were perpetrating a fraud that the boy D* had been 'brainwashed' by his father and thus should not be listened to as required by law. This article was used as a tool to move the focus away from the child's conditions in the psychiatric ward and place the focus on a falsehood of 'dad as a kidnapper'. Please take note of the following:

1. The article used a three year old picture of my son and I from a fishing trip. The photo has nothing to do with the topic of the article whatsoever. It does however mislead the reader who does not notice the small print under the picture. Since this picture was taken my son has grown in stature and maturity to become an articulate 'mature child' – a legal designation under the Hague Convention and the UN Convention on the Rights of a Child that brings with it certain rights which he was denied by HUG and the SPMI. One of these rights is to have his words listened to and acted on appropriately.
2. The article sensationalizes that I took D* from his mother. This is misleading, as we were on Holiday and he refused to return; thus upsetting plans, and the mother would not answer her phone making arrangements impossible. I made no accusations or justifications for not returning him as the article says, rather my only request was that D*'s voice be heard, which is required by law as noted above.
3. The article says D* was in a the pediatric hospital. This is not true, D* was locked in the HUG pediatric *psychiatric ward* where he was isolated, medicated with psychotropic drugs, shut up, and in general treated without diagnosis other than 'brainwashing this Christmas.' The psychiatric ward is a small area on the end of a wing separate from the rest of the hospital. It is concealed behind windowless locked doors and no one is allowed inside except for the patients and the doctors who work in the ward. I'm sure readers would have reacted very differently to the original article had they known this rather than having a false image of a friendly pediatric ward.
4. The article did not mention that the only things unusual about this case were mom's contention of brainwashing and the University of Geneva's Psychiatric doctors and their legal staff's willingness to go along with that fraud as such custody disputes are common among ex pats in Switzerland and their exes. There is even a Swiss federal department for working on them.
5. The article may now be read with full knowledge that the brainwashing story was a fraud as H*(Susan) now says she knows my son loves me for real. She says she made the brainwashing story because she didn't want our son to learn from his father (rather from her and her boyfriend), and she wants dad's role to be solely to send her money. Alas, despite this confession, she has succeeded in getting what she wanted as she has legally blocked all contact with my son since May, yet I still must pay her. In part she has been able to do this due to the perceptions created with the original article, which is why I am writing to correct those perceptions.
6. The article also failed to provide proper perspective as my ex wife has a history of being manipulative and litigious. Readers would have been better prepared to be skeptical of the brainwashing and kidnapping stories had they been informed of the history of D*, see the website www.ITIOaChild.com for more details.
7. But the most important omission was that Grosjean's article did not give D* a voice.

INSCRIPTION | LOGIN

mercredi 16

Mobile | Edition électronique | Abonnements

septembre



11 / 18°C

Tapez votre recherche [OK]

ACTU GENÈVE BLOGS LOISIRS MA TRIBUNE ANNONCES DÉCÈS SHOPPING INFOROUTE

Toute l'actu Genève Faits divers Politique Sports Economie Culture Météo



Casse-tête familial sur fond d'enlèvement

LITIGE | Des ex-époux américains se disputent à Genève la garde de leur fils, «détenu» à l'hôpital.



© DR | Jim* et son fils, en 2006. Le père est recherché par les Etats-Unis depuis le 28 décembre 2008, date à laquelle il aurait dû ramener l'enfant à sa mère, qui en a la garde.

ANTOINE GROSJEAN | 15.05.2009 | 00:03

Peter* n'est ni malade ni blessé. Pourtant, ce jeune Américain de 11 ans séjourne depuis plus d'une semaine à l'unité de pédiatrie de l'Hôpital cantonal, sans avoir le droit d'en sortir. Il a réclamé son père, Jim*, à plusieurs reprises, mais celui-ci n'est pas autorisé à le voir.

Car Jim, divorcé, est recherché par les Etats-Unis pour enlèvement. Après avoir exercé son droit de visite en décembre dernier, il n'a pas ramené Peter à sa mère, Susan*, qui en a la garde. Jim accuse celle-ci de maltraitance. Cela fait cinq mois qu'il est en «cavale» avec son fils, qui n'est plus allé à l'école depuis lors. Ils sont arrivés à Genève le 19 mars.

Le 7 mai, sur demande de l'Office fédéral de la justice, la police s'est saisie de l'enfant, qui a été placé en pédiatrie après s'être temporairement échappé. La mère est venue des Etats-Unis le week-end dernier. Mais quand elle a voulu aller rendre visite à Peter à l'hôpital, le garçon s'est enfermé dans les cabinets.

Lundi dernier, Jim a réussi à le voir pendant une demi-heure, le tribunal tutélaire — qui n'avait été saisi d'aucune demande de retour fondée sur la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants — ayant jugé que rien ne s'y opposait, sauf avis médical contraire.

Une victoire éphémère puisque dès mardi, il était à nouveau interdit de visite. Le Service de protection des mineurs (SPMi) estime que Peter ne court aucun danger grave et imminent qui justifierait de prononcer une mesure de clause péril pour empêcher sa mère de le récupérer.

Me Abderrahim, l'avocat du père, a annoncé que son client entend s'opposer à cette décision. Il déplore que l'on n'ait pas jugé bon d'entendre Jim, qui possède des documents écrits et audiovisuels prouvant selon lui les mauvais traitements infligés par Susan à Peter. Me Abderrahim demande en outre qu'on écoute ce dernier, puisque la Convention de La Haye stipule que l'on doit tenir compte de l'opinion de l'enfant dans la mesure où il a atteint un âge et une maturité suffisants. Me Corine Nerfin, qui défend Susan, accuse Jim de calomnie à l'égard de son ex-épouse. L'avocate estime en outre que si Peter réclame son père, c'est qu'il est sujet au **syndrome de Stockholm et qu'il a subi un lavage de cerveau.**

Situation exceptionnelle

En attendant que son cas soit tranché, Peter reste enfermé à l'hôpital. Ce genre de situation est exceptionnel, selon Leila Nicod, directrice du SPMi. «L'hôpital n'est pas un lieu de vie comme un foyer», explique-t-elle, sans se prononcer sur ce cas particulier. «Il peut arriver, extrêmement rarement, que l'hôpital soit amené à sécuriser un enfant, par exemple s'il y a un risque d'enlèvement ou pour le protéger de lui-même. Mais en aucun cas il n'y sera mis sous surveillance rapprochée s'il n'a pas besoin de soins physiologiques ou psychologiques.»

*Prénoms fictifs

VITAM'PARC OUVRE SES PORTES



Le centre de loisirs de Neydens s'ouvre au public par étapes. A découvrir en premier lieu: le mur d'escalade, l'espace forme, les sports de raquette et la galerie marchande. La

"Bulle d'eau", c'est pour plus tard.

INTERVIEW VIDÉO



Le conseiller d'Etat Laurent Moutinot a présenté mardi 15 septembre sa politique pénitentiaire et annoncé la création d'une nouvelle prison de 300 à 400 places

située à proximité de Champ-Dollon.

CONVOI VRAIMENT EXCEPTIONNEL



Un convoi exceptionnel transportant un tram flambant neuf est arrivé vendredi 4 septembre aux entrepôts des TPG au Bachet.

EN VUE AUJOURD'HUI



1.- Machiavel: pourquoi Pelli ne fut pas candidat 2.- La Constituante met le turbo! 3.- Pourquoi les femmes font-elles l'amour? 4.- Michèle Künzler dans la VP 5.- Le Grand Conseil frise l'indigestion 6.- Excuses posthumes de G. Brown au mathématicien Alan Turing 7.- Mort d'enfants: questions autour de deux procès [Voir aussi SELECTION DE BLOGS](#)

DESSIN DU JOUR



Tous les jours, retrouvez l'actualité (re)vue par Herrmann.

Tous les dessins

«A TABLE» SUR VOTRE IPHONE

Retrouvez les bonnes tables romandes du guide A Table! sur votre iPhone ou iPod Touch!

Pour trouver une table proche d'où vous êtes, recherchez par ville, par nom ou par cuisiner. Triez selon vos critères, consultez les indications et réservez votre table en un simple clic.

LE DÉBAT DE LA SEMAINE

les quotidiennes

Un regard de femmes sur l'actualité »

ANNONCES

Emploi, Immo, Auto: 185'737 offres aujourd'hui!

SHOPPING

Plus de 20'000 produits à prix cassés

DÉCÈS

Retrouvez tous les avis et déposez des condoléances

EVENTS-GALLERY

Toutes les photos des événements avec la Tribune de Genève

ÉVÉNEMENTS PARTENAIRES

Tous les événements parrainés par la Tribune de Genève

ebookers.ch
Voyagez en un clic.

Las Vegas
Voiture de loc.
par jour dès
CHF 31.-

Voitures de location
Roulez moins cher dans le monde entier.

Réservez voiture de location »

Prix tout inclus depuis l'aéroport, catégorie economy.

QUI SOMMES-NOUS?

Pour savoir qui contacter à la Tribune de Genève

ABONNEZ-VOUS!

Toutes nos offres d'abonnement et le lien vers notre service clientèle

44 destinations de Genève

Des prix bas pour Split, Dubrovnik La Croatie des 37.95.- TTC

**Offres d'emploi Genève**

Pour experts et managers. Postes sélectionnés à + 120kCHF.

Annonces Google

Vos commentaires sont les bienvenus. Soyez concis, courtois et pertinents. Les commentaires injurieux et hors sujet seront effacés. Pour plus d'informations, consulter notre charte internet [ici](#). Pour signaler un abus manifeste, cliquez [ici](#).

Par **Ds Dad** le 15.09.2009 - 22:18

The pediatric psychiatric ward at HUG is separate from the pediatric hospital. It is a small space at the end of a long wing with windowless solid locked double doors. It is guarded by psychiatric attendants 24x7. It is a small space about 10 meters long. D* had no psychiatric or medical diagnosis yet he was held in this ward for three weeks while being given psychotropic drugs. In addition to drugs he was being classically conditioned away from his father, held in isolation while locked in 7 days a week 24 hours a day for weeks on end. Though there was a park outside the window of his room where he could see other children and their parents playing, he was not allowed to play. He was denied an education. During his first week a judge had ruled he could only be held for medical reasons, and there were no medical reasons yet they refused to release him. His father was constantly present but visits between him and D* were extremely limited. His mother did not feel it was necessary to stay in Geneva, just coming on the one occasion Grosjean mentions in his article - so D* had nobody. He screamed for help and put up signs asking for help in his window just to watch as the ward attendant would come tear them down. He wrote letters to the ward doctors asking for his father. On one occasion shortly before being transferred to another facility he fought with one of the ward attendants to give a letter to an attorney. The letter said he wanted his dad. Also, the article fails to mention that such cases where a child does not want to go back after a holiday have happened often before, but the children have not been treated in this manner. The conditioning failed, as of July 11, the last any of us have heard of any news from D*, he told a police officer that he wanted his father.

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires

Par **Ds Dad** le 14.09.2009 - 12:12

The first part of Grosjean's article is sensationalized. Firstly, one should note that the picture he used is three years old. My son has grown both in maturity and stature since that picture was taken. A picture of my son dated a couple of weeks before these events can be found on my website at www.ITIOaChild.com. Secondly, it is not the case that I went to the states and kidnapped my son. Rather we were legally on holidays and afterwards he refused to return to his mother. As noted in the article, my son was locked in a psychiatric ward where he was allowed to leave with his mother at any time but had to stay indefinitely while calling for his father - and you can hear him calling on my website. He was in awful conditions, isolated, being medicated, being conditioned, denied access to outside play and education - yet after more than a week of this when his mother came to pick him up he locked himself in the bathroom and called for his dad. Indeed on July 11 he repeated this request to officer Chris Wilson in the States. The fact is he fears her. Two things should be obvious to everybody now 1) that my son has good reason to be afraid 2) he was adamantly refusing to go to her.

This is not the first time I have had to deal with this. In the summer of 2008 he refused to return. When I took him to the airport he had to go through security alone as they do not let people without a boarding pass through. Once through he had a fit and refused to get on the plane. Security called me to pick him up and explained they could not force him. They even questioned whether he should be sent at all. Again I received a call from the police in Texas. I scheduled a flight for the next day, and again security sent him back to me after he had gone through the screening area. There is little a parent can do to force a boy his age to get on a plane against his will when he is articulating reasons not to go. Again I was accused of child abduction by my ex. We called her so she could encourage him, instead she threatened him. She did not say she missed him, rather she told him that he was stupid "and that he would have to see her psychologist" when he got back, and a number of other horrible things. He was red faced with fear and teary with big eyes and hung up the phone.

The summer of 2008 I took him to a counselor, who worked on him without success to get him to go on the plane. I was disappointed to find that this counselor had limited the conversation with my son to getting him on the plane and did not want to be further involved. My son is close to his grandmother. We called her and she told him I would go to jail if he did not return. As if my son had not been through enough. Crestfallen, on the third try he got on the plane "for my sake". Abduction allegations from my ex are common, she accused me of abduction a prior Christmas and a prior spring break even when we had followed schedules exactly in the decree. The only difference this time, and the most damaging part, turns out to be Grosjean's article.

His article also misses the mark when it says that I did not return him because of abuse allegations. Though I have made well founded allegations of abuse in the past, given my son's age and maturity and ability to speak for himself, the only thing I requested before going through the mess of last summer again is that "my son's voice be heard" - nothing more. My son is guaranteed this right by both the Hague Convention on Child abduction (due to his age) and by the UN Convention on the Rights of a Child. Yet the more I insisted that his voice be heard, the stronger the effort to prevent him from being heard became. You can see the lengths my ex and the American Embassy went to in order to prevent him speaking making these allegations and then having him locked in a psychiatric ward. Though he requested an attorney, he was denied, by Geneva, though he asked to speak to a judge he was denied by Geneva. Though he requested his rights to a convocation with federal authorities, he was denied by Geneva.

Geneva should be asking a lot of questions as to why your SPMI went so far to shut up a child on the request of an abusive American mother, and why doctors were willing to lock up a child when it was morally and legally wrong, even when a judge said it could not be done without medical diagnosis, something the doctors themselves said he did not have. They are so confident that they can control information they are willing to break international laws and defy judges. Geneva should be asking a lot of questions, yet the Procure General's investigation has not even seen fit to ask me a single one.



La justice est-elle impuissante face aux délinquants mineurs?



Plusieurs récents faits divers impliquant des jeunes agresseurs amènent à s'interroger sur l'aspect préventif de la peine encourue.



Consultez l'édition électronique de la Tribune de Genève et de ses suppléments, six jours par semaine.

- **Accès direct**
- **Démonstration**
- **Plus d'infos**

INSÉREZ VOTRE PUBLICITÉ

En papier ou en pixels, tout sur nos offres publicitaires

CONTACTEZ LA RÉDACTION

Pour envoyer un message à la rédaction web, à la rédaction print ou au Courrier des lecteurs

ÉDITION ÉLECTRONIQUE

La version en ligne de notre journal

PROGRAMMES CINÉMA

Spectacles, expositions, concerts

CHERCHEZ UN RESTAURANT

Restaurants, bars, hôtels, mais aussi shopping, beauté...

TDG.CH SUR VOTRE MOBILE

Découvrez la version mobile de la Tribune de Genève. Elle fonctionne sur 99% des téléphones portables et elle est spécialement adaptée pour l'iPhone.

LES QUOTIDIENNES

- Un Marocain tue sa fille parce qu'elle vivait avec un jeune Italien
- Didier Burkhalter se prépare à reprendre le département de Pascal Couchepin
- Six mois de prison avec sursis pour la mère de l'enfant morte dans une chute
- Découverte d'une première exoplanète rocheuse qui ressemble à la Terre
- Bientôt, il sera interdit de fumer dans les parcs de New York

NASHAGAZETA

- Ночь интриг принесла Швейцарии нового министра
- Барбара без границ
- Президент России едет в Швейцарию. Почему?
- Молодые музы
- Место действия – швейцарский отель
- Огласите весь список

OFFRE D'ABONNEMENT**24 HEURES**

- Champagne invite Nicolas Sarkozy
- Burkhalter se voit bien à l'Intérieur
- Accusés de tricherie, Renault bâche et Briatore se casse

Antoine Grosjean has done my son and I a great disservice and caused a lot of damage by branding me a kidnapper in a respected newspaper, by omitting important details such as past history, and using a dated photograph that biases interpretations by making my son look less mature. Though I complained about this to the editor no one followed up.

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires

Par **petitpois** le 19.05.2009 - 11:17

J'ai moi aussi eu l'occasion de côtoyer "Jim et Peter" pendant une semaine, lorsque je les ai hébergés chez moi, à peine arrivés en Suisse. Ce court séjour m'a permis de voir que Peter est un enfant tout à fait comme les autres, même très intelligent (il fait déjà à son âge de la programmation de jeux) et qu'il ne semblait pas avoir quelque problème que ce soit. Un enfant voyageant avec son père. Je ne suis pas psychologue, mais je ne pense pas qu'il y ait un syndrome quelconque...

Après je ne peux rien dire d'autre ne connaissant pas tous les détails. J'espère juste que le pauvre Peter sortira bientôt de l'hôpital dans un pays inconnu pour lui, avec une langue qu'il ne parle pas...ça doit être très traumatisant de vivre cette expérience pour un enfant aussi jeune.

Il ne s'agit pas de prendre parti pour l'un ou l'autre des parents mais penser à une meilleure solution pour "Peter". Il faut lui donner la parole pour avancer.

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires

Par **vivarius** le 16.05.2009 - 01:52

Il n'y a pas que les USA qui font du commerce avec les divorces! Ballayons un tant soit peu devant notre porte: Plus d'un milliard de chiffre d'affaire par an en Suisse! Et le SPMI chacun sait que c'est une institution prétexte pour faire croire que l'Etat se préoccupe du social, mais c'est en aucun cas une institution sérieuse qui protégerait les mineurs! Ces gens-là sont des accusateurs, tout comme les employés du judiciaire! Il n'y a rien de constructif là-dedans! En fait il s'agit d'un véritable bordel dont tout contribuable serait largement gagnant en cas de fermeture! Ah, Calvin, Toi qui aimait tant l'honnêteté que dirais-tu de ces pieuses, mais nuisibles institutions qui font croire à l'aide sociale et à la justice, alors qu'il en est rien! Il s'agit uniquement de commerce! Chassez-moi ces marchands du temple doux Jésus! Regardez sur quels autres mensonges repose le clan Suisse-USA: http://www.dailymotion.com/user/ReOpen911/video/x92lw5_11-septembre-la-p... J'espère que ce lien sera publié en entier, sinon contactez-moi et je vous le donnerai! Voici la suite:septembre-la-preuve-que-des-expl_news Que ceux qui ont un peu d'intelligence comprennent! Olivier MONNEY

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires

Par **jef** le 15.05.2009 - 17:55

Nous avons pu, avec mon épouse, côtoyer Peter et Jim pendant quelques jours... ce qui nous incite à nous garder de tout jugement hâtif! Le père et son fils s'entendent très bien et il est difficile de croire qu'une telle complexité puisse être créée de toute pièce par un "lavage de cerveau" de 4 mois... Nous avons par ailleurs été frappés par le soin que Jim prend à éviter de critiquer son ex-épouse devant leur fils. Il est par ailleurs très attentif à assurer à Peter une éducation la meilleure possible dans ces circonstances, y compris au niveau des apprentissages scolaires. Le livre épais qu'il a écrit sur la saga qui l'oppose depuis 7 ans à son ex, dénonce surtout le business qui règne sur les affaires de divorces aux USA, au détriment des premiers concernés. Business qui conduit apparemment à prendre parfois des décisions contestables... Même si ce livre contient d'abondants documents sur le comportement pour le moins surprenant d'une mère pour son fils, on peut imaginer que la justice suisse ne les considère pas comme des preuves. Mais qu'au moins elle prenne la peine d'écouter le père! Et surtout le fils!! Et que le SPMI prenne garde de ne pas étayer, par une attitude trop rigide, les reproches qui lui sont parfois fait de faire preuve d'un réflexe "anti-père" un peu primaire.

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires

Par **Coco** le 15.05.2009 - 13:39

Je ne sais pas qui des deux parents est le plus dingue dans cette histoire mais une chose me dit que le fils va, dans tous les cas, souffrir (quelque soit la solution, y.c. le placement en foyer). Alors la question est: comment faire pour qu'il souffre le moins possible? J'espère sincèrement que tout ira au mieux pour lui. Et pour ses parents une solution pas mal: l'enfermement en hôpital...psychiatrique.

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires

Par **magix** le 15.05.2009 - 12:04

Et dire que la solution pour ces affaires est tellement simple: si des parents enlèvent leur propres enfants et les prennent en otage dans leurs disputes, pourquoi ne pas simplement leur supprimer la garde à tous les deux? Ensuite, pour avoir de nouveau la garde ils n'auraient pas d'autre choix que de se mettre d'accord... Ne serait-ce pas beaucoup plus simple, et cela ne calmerait-il pas une fois pour toutes ce genre de personnes?

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires

Par **letisofaxe** le 15.05.2009 - 13:37



- Des bars ouverts 24 heures sur 24... pour réduire le bruit
- Mot malheureux: le PDG de France Télécom s'excuse

SWISSSTER

- Government supports partial ban on seal products
- What's on: film, food and farmers
- This year's Swiss vintages set to be special, say experts
- AUDIO: Stephen Hawking wows Geneva crowd
- Police probe blast at Real Madrid hotel in Zurich

© Edipresse Publications SA | Digital Edipresse Webdesign : Aline Keller | Site réalisé avec : Drupal edicom.ch | lematin.ch | 24heures.ch | tdg.ch | femina.ch | bleublog.lematin.ch | swisster.ch | jobup.ch | lesquotidiennes.com | terrenature.ch | hommages.ch | nashagazeta.ch | worldtempus.com | bilan.ch | [Plan du site](http://plan.du.site) | [Copyright](http://copyright) | [Contacts](http://contacts) | [Abonnez-vous!](http://abonnez-vous) | [Conditions générales](http://conditions-generales) | [Charte](http://charte) | [Archives](http://archives) | [Aide](http://aide)

C'est certain que c'est le mieux pour l'enfant, votre solution!!! Sentiment d'abandon, foyers, familles d'accueil, la suite étant souvent l'arrêt des études et la chute dans la drogue, c'est évidemment beaucoup mieux...

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires

Par **verli** le 15.05.2009 - 08:02

Pathétique! Fréquemment dans les conflits de séparations ou de divorces ce sont les enfants qui trinquent avec la bêtises de leur parents. Dans le cas présent, ne voulant cautionner ni la mère, ni le père, après la lecture de cet article, et de mon propre raisonnement, les autorités dites compétentes devraient se référer au déclarations et désires de l'enfant.

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires

Par **Mireille L** le 15.05.2009 - 18:13

Verli, tout à fait d'accord avec vous, c'est la plus humaine et sensée des décisions qui puisse être prise, car le plus fragile et le plus concerné, c'est l'enfant.

Dans tous les cas, c'est l'intérêt de l'enfant qui doit l'emporter.

Au vu de son âge, l'enfant possède la maturité pour se prononcer.

Je souhaite de tout coeur que la situation s'apaise au plus vite. Les litiges entre parents perturbent grandement les enfants.

Vous devez vous identifier ou créer un compte pour écrire des commentaires

LES GALERIES D'IMAGES LES PLUS REGARDÉES



Lake Parade et Lake Sensation



Le best of Paleo 2009



MTV Video Music Awards



Miss Univers 2009: les photos de la finale



Ces combis qui explosent



Les candidates à Miss Univers 2009

A lire également dans la même rubrique :

- Les radicaux genevois saluent «un véritable homme d'Etat»
- Des Genevois révèlent la première exoTerre rocheuse
- Genève va construire 500 places de prison
- L'extension de l'OMC se heurte à la défense d'un parc public
- Travail au noir: l'Etat révèle le nom des restos fautifs
- Le cochonnet déchaîne les passions
- La plus grande pizza au monde est Genevoise
- Fumée: «Je ne veux pas d'une cage à pestiférés»
- 4000 personnes à l'Uni pour Stephen Hawking
- Editorial: OMC: ne tuons pas l'esprit de Genève!